

**6.— Procès-Verbal de la réunion
de la commission exécutive,
Paris le 8 août 1927.**

La Commission Exécutive s'est réunie 103 Faubourg Saint-Honoré, sous la Présidence du Comte de Baillet-Latour. Etaient présents:

Baron Godefroy de Blonay;

Mr. J. S. Edström;

Général R. J. Kentish;

Marquis de Polignac;

Mr. le Dr. Lewald.

Elle a reçu la délégation de la Fédération Internationale de Football-Association, qui lui a été présentée par son Président, Mr. Rimet.

Après avoir conféré avec elle, la Commission Exécutive a fait la déclaration suivante:

Uniquement préoccupée de l'intérêt mondial des Jeux Olympiques:

Considérant que le Football-Association est l'un des sports les plus universellement répandus;

Considérant que la question de l'amateurisme sera remise à l'ordre du jour du prochain Congrès Olympique;

La Commission Exécutive du Comité International Olympique enregistre, en ce qui concerne le manque à gagner, la déclaration de principe de la F. I. F. A. à Rome, qui correspond à celle du Congrès Olympique de Prague.

Dans un but de conciliation, elle accepterait la suggestion qui lui serait faite par cette dernière d'autoriser la Football-Association à participer aux Jeux d'Amsterdam, aux conditions suivantes:

Les indemnités prévues par les règles édictées par la Commission Exécutive de la F.I.F.A. seront versées entre les mains des employeurs, les athlètes ne touchant directement aucune compensation pour salaire perdu.

Après avoir pris connaissance de cette déclaration,

le Comité Exécutif de la F.I.F.A., en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Congrès de Rome, décide d'ajouter à son règlement sur le manque à gagner, que les indemnités prévues par les règles édictées par la Commission Exécutive de la F.I.F.A. seront versées entre les mains des employeurs, les athlètes ne touchant directement aucune compensation au salaire perdu.

Mr. J. S. Edström et le Général Kentish ont voté contre la conclusion de cet accord.

La Commission Exécutive du C.I.O. a ensuite pris connaissance de la correspondance échangée avec la Fédération Internationale de Lawn-Tennis et a prié son Président de faire connaître à cette Fédération qu'elle était obligée de faire respecter les règles de qualification votées par le Congrès de Prague de 1925, et, qu'en conséquence, il n'était pas possible de permettre à des professionnels requalifiés de prendre part aux Jeux Olympiques.

Après s'être occupée des affaires courantes, la Commission Exécutive s'est séparée et a fixé sa prochaine réunion le 29 octobre prochain à Lausanne.

Paris, le 8 août 1927.

—:§:—

7.— VIII^{es} Jeux d'Extrême-Orient

Les VIII^{es} Jeux d'Extrême-Orient ont commencé le 27 août 1927 à Shanghaï.

—:§:—

9.— Nécrologie

Mr. Prout, Président de l'American Olympic Association, Lord Gainsborough, Vice-Président de la British Olympic Association, Sr. Carlos B. Zetina, Président du Comité Olympique Mexicain, sont décédés au cours du mois d'août.

Le Comte de Baillet-Latour a fait parvenir aux Comités Olympiques Américain, Britannique et Mexicain les condoléances du C.I.O.

